

# Léonard Otis: un sylviculteur engagé

David Boucher

La sortie du documentaire *L'Erreur Boréale* du poète et chansonnier québécois Richard Desjardins a suscité l'émoi aussi bien chez les écologistes, qui voyaient enfin portées aux nues les atrocités commises au nom du profit dans la forêt boréale, que chez les grandes compagnies œuvrant dans le secteur de l'exploitation forestière, ces dernières taxant le document de propagande mensongère. Or, une dizaine d'années auparavant, un autre propagandiste et défenseur de la forêt tenait les mêmes propos: la forêt du Québec se meurt. Léonard Otis, intervenant des domaines agricole et forestier et ancien travailleur forestier, publiait en 1989, en collaboration avec Paul Larocque, Jean Larrivée et Augustine Lavoie, *Une forêt pour vivre* aux Éditions du GRIDEQ à l'Université du Québec à Rimouski.

Mélange de critiques tantôt constructives tantôt sévères, de propositions et de comparaisons, son ouvrage mérite non seulement d'être lu, mais aussi d'être analysé. C'est ce que nous tenterons de faire ici. Nous essaierons de déterminer à quel point ce livre porte la marque de son époque et s'il est le reflet fidèle ou le miroir déformant de la réalité.

## L'auteur et ses intentions

Dans son introduction, l'auteur parle de lui comme d'un homme engagé. Militant au sein du syndicalisme agricole et forestier, Léonard Otis a occupé plusieurs fonctions comme:

administrateur au BAEQ [Bureau d'aménagement de l'Est du Québec], au CRD [Conseil régional de développement], à la Société popu-



Léonard Otis (photo de Jean Albert, couverture du livre publié par Les Éditions de la Pleine Lune).

laire des pâtes et papiers du Québec, président de la Société d'implantation de la papeterie de la Matapédia, président du Comité de réaménagement forestier du Témiscouata qui a conduit à la construction de l'usine de Cabano, président et directeur général du Centre de plein air familial de Saint-Damase, promoteur de la formule des fermes forestières<sup>1</sup>.

Au moment d'écrire son livre, soit en 1989, M. Otis est lui-même forestier et exploite son boisé pour vendre les produits de sa coupe aux compagnies intéressées. Il connaît donc la forêt. C'est un peu pour cela qu'il se décide à prendre la parole et à dénoncer les méthodes d'exploitation forestière employées au Québec et en particulier au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Son ouvrage se veut un cri d'alarme, un peu à la manière de Richard Desjardins concernant les forêts du nord du

Québec. Léonard Otis dénonce certes, mais compare aussi avec d'autres modèles (Suède et Finlande) et propose des alternatives (fermes forestières, coupes plus sélectives) au pillage des forêts et à l'exode des régions. Convaincu du rôle que la forêt «pourrait et devrait jouer»<sup>2</sup> dans sa région, l'auteur, sans oublier le rôle économique indéniable de la forêt québécoise, veut aussi mettre en perspective son rôle social. Il faut préparer un avenir meilleur pour les prochaines générations.

## Les moyens utilisés

Lorsque M. Otis présente son projet au Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ), c'est d'abord afin que celui-ci entreprenne une étude. Après avoir discuté avec M. Otis, les chercheurs, Paul Larocque et Jean Larrivée, lui renvoient la balle: pourquoi pas lui? Léonard Otis est sceptique. Lui qui n'a pas beaucoup d'instruction, comment arrivera-t-il à écrire un livre? Grâce à l'aide des chercheurs du GRIDEQ qui ont su l'orienter dans ses recherches, M. Otis se met à la tâche. Ses brouillons, copiés par son épouse à la dactylo, sont transmis à Paul Larocque et Jean Larrivée qui commencent l'édition du document qui nécessite de plus amples discussions afin d'en arriver à l'élaboration finale.

M. Otis a donc puisé dans ses souvenirs et son expérience aussi bien personnelle que professionnelle ainsi que dans des documents de première main fournis par le GRIDEQ afin de composer l'argumentation de son ouvrage. Bon nombre de ces do-

cuments apparaissent au fil du texte en encadré, ce qui aide passablement à la compréhension des propos de l'auteur qui se veut davantage un réquisitoire qu'un exposé explicatif.

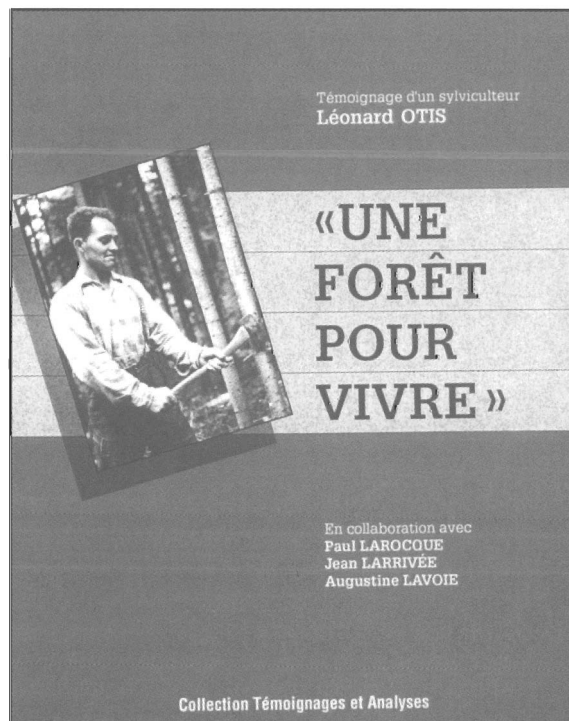
### Thèmes principaux

L'ouvrage est divisé en chapitres suivant un plan thématique. Les deux premiers chapitres sont consacrés à une description des méthodes d'exploitation forestière au Québec et de leurs impacts sur la forêt et les habitants des régions touchées. Dans un troisième temps, l'auteur compare les modèles suédois, finlandais et français à celui du Québec. Enfin, l'auteur conclut sur un plaidoyer en faveur de solutions aux problèmes qui nous guettent dès maintenant, mais aussi dans l'avenir.

Léonard Otis insiste sur quelques thèmes principaux dans le cadre général de l'exploitation forestière au Bas-Saint-Laurent. Il traite des milieux décisionnels, des politiciens, des administrateurs, des fonctionnaires et des dirigeants des grandes compagnies de sciage et de pâtes et papiers, qu'il croit déconnectés de la réalité du milieu où vivent des gens en harmonie avec la nature<sup>3</sup>. La mauvaise gestion de la forêt, qu'il impute aux premiers, constitue un thème important de son discours. Cette manie de viser une rentabilité à court terme au lieu de veiller à la régénération des essences de qualité et cette mentalité qui veut que les industriels conçoivent la forêt comme étant à leur service causent, toujours selon l'auteur, des dommages incommensurables à une ressource en voie d'atteindre la rupture des stocks.

M. Otis prend aussi en considération les hommes et les femmes de ces régions qui vivent de l'exploitation forestière et qui voient leur futur compromis par les politiques des gouvernements qu'il considère à la solde des grands bailleurs de

fonds des partis et des grandes compagnies retirant d'immenses profits des ressources en bois au Québec. Souvent il fait allusion aux conditions de travail des employés du secteur forestier qui sont injustes à son avis à plusieurs égards<sup>4</sup>. Enfin, soucieux de laisser un monde meilleur aux générations suivantes, l'auteur répète à plusieurs reprises son inquiétude<sup>5</sup>: il appréhende non seulement leur mécontentement, mais aussi leur déception si rien n'est fait pour corriger la situation qu'il pré-tend très grave.



Page couverture du livre publié par le GRIDEQ en 1989.

### Un homme d'une autre époque

Un homme d'une autre époque, M. Otis l'est sûrement. Cela ne l'empêche toutefois pas de tenir un discours tout à fait contemporain et au fait des dernières tendances dans le domaine forestier. C'est probablement ce qu'il y a de plus extraordinaire avec Léonard Otis. Il trahit son âge en traitant des bûcherons exploités, de l'enquête royale sur les prix du bois (1940-1955), des revendications de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) dans les années

1950, de la commission Héon (1955) ainsi que du Plan conjoint<sup>6</sup>, mais tient un discours bien adapté à la réalité d'aujourd'hui.

Très impliqué dans le milieu agricole aussi bien au niveau du militantisme, du syndicalisme que de la coopération, M. Otis en a retiré toute une expérience qui a imprégné sa perception des choses. Par exemple, il a tendance à accuser les gouvernements provinciaux (sans distinction de partis) qui se sont succédés depuis le début de la Confédération ou presque de ne jamais avoir eu le courage de mettre en place une véritable politique forestière qui leur aurait donné l'initiative dans ce domaine au lieu de la laisser aux grandes compagnies<sup>7</sup>. Lorsque l'on connaît les procédés et les objectifs des syndicats agricoles dont Léonard Otis fut un militant 37 ans durant, on comprend mieux pourquoi il en est ainsi. L'UCC, par exemple, fut créée en 1924 avec l'objectif avoué de défendre la classe agricole auprès des gouvernements<sup>8</sup>. Des organismes encadrant de la sorte les agriculteurs existent pourtant déjà à l'époque, mais ceux-ci, subventionnés par les élus provinciaux ou fédéraux, sont jugés par certains en position de conflit d'intérêt lorsque vient le temps de faire valoir les intérêts des ruraux. Aussi, l'UCC se veut la voix de la liberté et de l'indépendance par rapport aux instances

gouvernementales. Les militants de l'UCC sont donc formés à l'école de la revendication et de la critique acerbe envers tous ceux qui nuisent d'une manière ou d'une autre aux agriculteurs et à leur mode de vie. Léonard Otis critique aussi les grandes compagnies forestières, entreprises œuvrant dans le sciage aussi bien que dans le domaine des pâtes et papiers.

Marqué par les années de misère économique dans les années 1930, mais surtout par le mouvement massif de retour à la terre entrepris

dans le Bas-Saint-Laurent, Léonard Otis s'inscrit parmi ceux et celles qui croient à la viabilité économique des petites localités menacées de fermeture dans les années 1960 dans le cadre de l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). C'est en partie pourquoi son projet de ferme forestière lui tient tant à cœur. Il désire par ce biais assurer la survie de ces petites localités qui demeurent étroitement liées à l'industrie forestière.

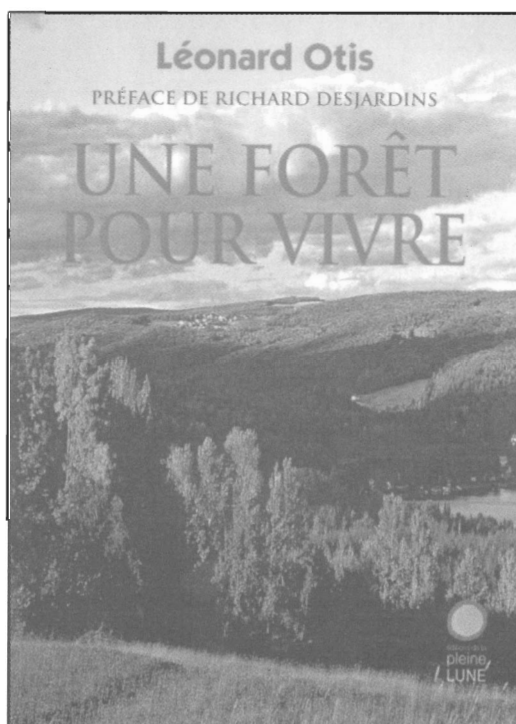
Léonard Otis se situe dans une vague écologiste importante qui caractérise la fin des années 1980<sup>9</sup> et lorsqu'il lance son ouvrage dans les librairies, l'opinion publique entend de plus en plus parler des problèmes écologiques. Léonard Otis a donc été un des premiers, alors que les mouvements écologistes commençaient à être pris au sérieux, à parler avec un tel désarroi du déclin de la ressource forestière québécoise. À quel point Léonard Otis voit-il juste ou au contraire, à quel point déforme-t-il la réalité?

### La situation actuelle

«*La forêt du Québec a été confiée aux autres*» est une phrase qui, surtout venant de la bouche de M. Otis, veut tout dire. La proportion de la forêt publique sur l'ensemble des forêts québécoises est d'environ 80%, chiffre corroboré par Gilles Lemieux, qui lui, estime cette proportion à 85%<sup>10</sup>. Ces terres sont «prêtées» par le gouvernement par des contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) à des compagnies qui s'engagent à exploiter les terres à bois et à en assurer l'aménagement. Cette façon de procéder choque Léonard Otis car la forêt québécoise revient de droit à la population qui habite les territoires forestiers. En cela, son opinion rejoint celle de nombreux spécialistes comme Gilles Lemieux, professeur à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval et des promoteurs de projets comme la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.

M. Otis et ses partisans sont d'avis qu'une réforme de la tenure des forêts est nécessaire afin de sauver les arbres du pillage effectué par les grandes papetières.

Léonard Otis souligne aussi que les travailleurs forestiers se recrutent au sein de trois groupes principaux: les propriétaires de boisés privés, les jeunes en attente d'un meilleur emploi, les gens âgés qui comme lui croient encore que la ferme forestière constitue une alternative viable à l'exploitation en cours et qui attendent leur pension<sup>11</sup>.



Page couverture du livre publié par Les Éditions de la Pleine Lune en 2001 (photo de Jean Albert).

Mais les revenus sont faibles: le prix du bois est trop bas pour assurer un «salaire décent» au sylviculteur<sup>12</sup>. La forêt publique concurrence de manière éhontée les producteurs situés sur des boisés privés. Les CAAF sont selon Léonard Otis très avantageux pour les compagnies qui les signent puisqu'ils demeurent peu restrictifs et trop peu coercitifs. Cécile Boucher, qui a rédigé un mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Rimouski sur la politique forestière québécoise,

abonde dans le même sens: les textes de loi de 1972 et de 1986 concernant la réglementation de l'exploitation forestière favorisent la consolidation des entreprises œuvrant dans les secteurs des pâtes et papiers et du sciage<sup>13</sup>. Toutefois, une mince divergence d'opinion sépare le spécialiste Gilles Lemieux de notre sylviculteur. Si pour M. Otis la loi obligeant les compagnies à transformer le bois au Québec constitue un pas en avant permettant aux gens du milieu de récolter quelques bénéfices des ressources de leur territoire, Lemieux croit au contraire que cette forme de protectionnisme empêche la concurrence du marché mondial qui ferait hausser les prix du bois.

Le prix du bois reste bas également parce que les taux d'intérêt demandés pour le financement de la transformation sont aussi bas, les banques prenant en garantie la forêt de bois debout<sup>14</sup>. D'autre part, M. Otis met toute la faute sur le dos des gouvernements et de ses sociétés d'État pour la situation actuelle où les bas prix sur le bois prévalent. Selon lui, au lieu d'aider sans cesse les grandes papetières et les entreprises de sciage qui concurrencent les producteurs privés, ils devraient imposer des normes à ces compagnies qui accusent un retard technologique important<sup>15</sup>.

*Si les industries papetières ne sont pas capables de payer la matière première (bois) aussi cher que leurs concurrentes des pays scandinaves, c'est qu'elles ne sont pas performantes. Elles n'ont pas modernisé quand c'était le temps, elles ont préféré empocher les bénéfices pour souvent les réinvestir ailleurs et cela s'est fait avec la complicité de nos gouvernements qui les ont toujours surprotégées<sup>16</sup>.*

Cette absence de volonté le pousse à conclure que les politiciens québécois ne cherchent pas à maximiser le potentiel de production, mais qu'ils ont plutôt établi une limite à ne pas franchir afin de ne pas

atteindre la rupture des stocks.

En outre, la situation économique du producteur privé le pousse plus souvent qu'autrement à procéder à des coupes abusives afin de joindre les deux bouts et cela se pratique selon Léonard Otis depuis l'époque de la colonisation<sup>17</sup>. Sans ambages, Léonard Otis parle donc de surexploitation et de rupture des stocks imminente<sup>18</sup>.

Par ailleurs, la liquidation de la main-d'œuvre par la mécanisation des opérations oblige l'État à subventionner à la fois ces travailleurs au chômage par le biais de l'aide sociale et les compagnies qui exécutent les mises à pied<sup>19</sup>. Léonard Otis parle souvent du vieillissement de la population et de l'exode des jeunes qui vont ailleurs chercher de l'emploi, mais aussi des avantages de la ferme forestière qui donnerait des emplois aux gens du Haut-pays<sup>20</sup>.

Enfin, l'importance de la forêt au sein de l'économie régionale est clamée haut et fort dans le discours de M. Otis<sup>21</sup>. En effet, la forêt représente 30% du produit national brut (PNB) du Québec, ce qui en fait un secteur prépondérant à ce niveau<sup>22</sup>. Louise Desautels, dans un article de la revue *Forêt conservation*, n'hésite pas à parler de la forêt comme du principal outil de développement dans l'Est du Québec<sup>23</sup>.

### La ferme forestière modèle

Léonard Otis ne se limite pas à critiquer le système tel qu'il est en ce moment. Il propose des solutions. Ces solutions convergent dans un projet: la ferme forestière. Fait intéressant, le gouvernement fédéral canadien a créé en 1992 des forêts modèles au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Canada. Une autre initiative du genre, financée par des intérêts privés, a aussi vu le jour dans la région de Matane, mais cette fois, c'est explicitement selon les prescriptions de Léonard Otis que les fermiers et les organisateurs fonctionnent.

Afin de briser le cercle vicieux qui engendre les bas prix sur le

bois, Léonard Otis propose une réforme de la tenure des terres boisées publiques. Le transfert de la propriété de la forêt publique, en tout ou en partie, éliminerait la concurrence qu'elle fait subir aux petits producteurs propriétaires de boisés de ferme. Ce transfert ne ferait certainement pas l'affaire des compagnies signataires de CAAF qui perdraient une richesse à bon marché. À ce sujet, Léonard Otis nous rappelle le compromis trouvé en Scandinavie entre petits producteurs et grandes compagnies de transformation<sup>24</sup>. Ces dernières s'engagent à acheter du bois à un prix jugé normal et qui assure au producteur un salaire décent; en retour de quoi l'État garantit aux compagnies d'éponger les pertes éventuelles dues à la variation des taux d'intérêt sur les emprunts finançant leurs opérations. Les compagnies ont tout intérêt à trouver des moyens pour produire plus avec moins de ressources et l'État ne paie que la garantie du bon fonctionnement et sauve de l'autre côté une somme colossale en aide sociale. Bref, tout le monde y trouve son compte.

L'expérience de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent propose de mettre en valeur deux types de fermes forestières: celles appartenant à des propriétaires et celles exploitées par des métayers. Comme le souligne Louise Desautels dans son article sur le sujet, dans *«les deux cas, l'objectif est d'établir des fermes forestières, c'est-à-dire des unités sur lesquelles l'aménagement polyvalent et l'exploitation durable des ressources par des individus deviendraient des activités permanentes capables de générer des revenus annuels décents»*<sup>25</sup>.

Léonard Otis et les promoteurs de la Forêt modèle appréhendent sensiblement les mêmes obstacles à l'établissement de ce type de tenure. Tout d'abord, les bas prix du bois qui n'assurent pas un salaire décent. Les frais d'hypothèque pour celui qui achète un boisé de ferme sont importants. Dans le cadre de la Forêt modèle, des dispositions avantageuses

permettent l'achat de boisés à moins frais<sup>26</sup>. Le problème du suréquipement est aussi neutralisé par l'organisation de la Forêt modèle grâce à la création d'un «pool» d'équipement<sup>27</sup>. À cela s'ajoutent les investissements importants de l'Abitibi-Price à qui appartient en fait des territoires sur lesquels la Forêt modèle s'est établie et qui veut par le fait même redorer son blason. L'achat de machinerie légère ainsi que la planification des activités secondaires possibles dans le cadre des boisés privés passent par une coopérative mise sur pied pour l'occasion.

Afin d'aider les sylviculteurs propriétaires à faire l'acquisition de boisés à des coûts raisonnables, pour «être pris au sérieux» par les compagnies de transformation et enfin pour garder le contrôle de l'industrie en région, Léonard Otis propose la création d'une société de gestion qui veillerait aux intérêts des sociétaires<sup>28</sup>. Au sujet de l'équipement, M. Otis prône un achat minimal en machinerie, préférant laisser à des sous-contractants les travaux nécessitant de la machinerie spécialisée ou lourde<sup>29</sup>. Loin de l'écartier, l'achat en commun d'équipement constitue un moyen économique d'entretenir son boisé et de l'exploiter. Ces projets ne sont pas tous possibles dans une expérience aussi modeste bien que fort novatrice comme la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. Toutefois, nous croyons que les principes de base de cette dernière et ceux de M. Otis sont en parfait accord. La coopération entre propriétaires demeure centrale tout comme la préoccupation d'améliorer les conditions salariales des travailleurs forestiers propriétaires et des métayers (bien que M. Otis n'aborde pas ce type de tenure).

Le seul véritable point de divergence tient à la superficie du boisé nécessaire à un producteur afin de faire vivre une famille. Alors que Gilles Lemieux plaide pour des fermes ayant de 500 à 2 000 hectares chacune<sup>30</sup>, le Comité forestier de la

région de Matane parle plutôt de 400 ha au maximum<sup>31</sup>. Les promoteurs de la Forêt modèle concèdent des boisés d'une superficie de 80 ha, mais conviennent que 250 ha seraient nécessaires à un producteur pour vivre de sa forêt<sup>32</sup>. Léonard Otis, quant à lui, exploite un boisé de 339 ha à Saint-Damase. Il prévient que l'exploitation d'un boisé trop grand mène inévitablement à négliger certaines parties du lot par manque de temps, et ainsi à une perte de rentabilité<sup>33</sup>.

De manière plus générale, M. Otis vante à plusieurs égards l'exemple scandinave, plaide pour une intégration dans les activités d'exploitation, de transformation et de vente du bois et de ses produits de la part des producteurs eux-mêmes et il prédit un meilleur rendement de la forêt dans le cadre d'une exploitation à la scandinave par le biais de fermes forestières.

\* \* \*

Nous avons présenté brièvement l'ouvrage de Léonard Otis, *Une forêt pour vivre*, comme un plaidoyer en faveur d'une meilleure gestion de la forêt québécoise et pour une exploitation plus décente de ce patrimoine naturel qui nous est si cher.

Léonard Otis laissait transparaître au fil des pages ses années d'expérience comme acteur de premier plan de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie dans le domaine de la coopération et de l'exploitation forestière. De plus, l'assurance avec laquelle M. Otis fait ses critiques dénote une certaine incrédulité face aux grands joueurs dans le domaine de l'industrie forestière.

Étant donné que les projets qu'il chérit n'ont jamais eu la chance d'être réalisés à grande échelle, il est difficile d'infirmer ou de confirmer ses hypothèses. Toutefois, son avis sur plusieurs aspects de l'exploitation forestière est corroboré par plusieurs spécialistes. Sur de nombreux aspects de la situation actuelle de nos forêts, sur les objectifs de la ferme forestière, le mode idéal d'exploitation de la forêt, les avantages

de la formule scandinave, et plus encore, M. Otis fait figure de précurseur et fait montre d'un réalisme.

Léonard Otis est un homme d'expérience qui parle avec son cœur et nous croyons que c'est probablement ce qui ressort le plus de son œuvre: son attachement profond et sincère à la forêt.

## Notes

- 1 Léonard Otis, en collaboration avec Paul Larocque, Jean Larrivée et Augustine Lavoie, *Une forêt pour vivre*, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1989, p. 1. Ce livre a été revu, augmenté et publié en 2001 par les Éditions de la Pleine Lune.
- 2 *Idem*.
- 3 *Ibid.*, p. 11.
- 4 *Ibid.*, p. 56-57.
- 5 Il nous paraît fastueux de citer toutes les pages où l'auteur mentionne cette inquiétude tellement elle constitue une trame tout au long de son ouvrage.
- 6 *Ibid.*, p. 12-17.
- 7 *Ibid.*, p. 11.
- 8 Jean-Pierre Kesteman, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 46.
- 9 Luc Gagnon, *Échec des écologistes?: bilan des décennies 70 et 80*, Laval, Éditions du Méridien, 1993, p. 89.
- 10 Gilles Lemieux, «La société québécoise et le capital forestier» dans *Enjeux forestiers* sous la direction de Paul Larocque et de Jean Larrivée, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ, 1991, p. 21.
- 11 Otis, *op. cit.*, p. 53.
- 12 Otis, *op. cit.*, p. 56.
- 13 Cécile Boucher, *La politique forestière au Québec: aspects sectoriels et régionaux*. Rimouski, UQAR, 1990, p. 171.
- 14 Lemieux, *op. cit.*, p. 18.
- 15 Otis, *op. cit.*, p. 96.
- 16 Otis, *op. cit.*, p. 97.
- 17 *Ibid.*, p. 9.
- 18 Otis, *op. cit.*, p. 43-45.
- 19 Lemieux, *op. cit.*, p. 25.
- 20 Otis, *op. cit.*, p. 91.
- 21 *Ibid.*, p. 48.
- 22 Lemieux, *op. cit.*, p. 13.
- 23 Louise Desautels, «Une forêt porteuse d'avenir», *Forêt conservation*, vol. 59, no 9, février 1993, p. 21.
- 24 Otis, *op. cit.*, p. 63-70.
- 25 Louise Desautels, «Les fermes forestières: pour cultiver ses racines», *Forêt conservation*, vol. 59, no. 9, février 1993, p. 9.
- 26 *Idem*.
- 27 *Ibid.*, p. 11.
- 28 Otis, *op. cit.*, p. 102-103.

29 *Ibid.*, p. 93.

30 Lemieux, *op. cit.*, p. 31.

31 Desautels, *op. cit.*, p. 11.

32 *Ibid.*, p. 9.

33 Otis, *op. cit.*, p. 92.